

RÉFLEXIONS STRATÉGIQUES



PRÉOCCUPANTS, INSPIRANTS, PASSIONNANTS...
DÉCOUVREZ À TRAVERS CES ARTICLES RÉFLEXIONS
STRATÉGIQUES, LES SUJETS ET EXTRAITS DE MÉMOIRES
RÉALISÉS PAR LES AUDITEURS DU MBA MANAGEMENT DE
LA SÉCURITÉ.

RADICALISATION #ENTREPRISE

*Les impacts du terrorisme
islamiste sur les
entreprises.*

AUTEUR :
LCL PIERRE ANSSEAU
JUN 2020



Les impacts du terrorisme islamiste sur les entreprises.



Auteur : LCL Pierre ANSSEAU, auditeur de la 5ème promotion.

2015 est une année charnière dans la menace terroriste. Si les entreprises avaient le sentiment de n'être menacées que dans certains pays lointains (Afrique, Moyen-orient...), elles prennent conscience qu'elles peuvent être tout autant des cibles sur le territoire national, indirectement comme directement.

Paris, vendredi 13 novembre 2015, il est 21h18 ... sont déclenchées six attaques coordonnées en 33 minutes qui feront 132 morts et 413 blessés. S'il s'agit alors de la 8ème attaque terroriste islamiste depuis le 1er janvier de la même année, celle-ci se démarque par son organisation, son bilan apocalyptique et en conséquence l'impact psychologique (la terreur) sur la population. Mais à l'effroi et la panique succède la stupeur en apprenant que 7 des 11 terroristes islamistes sont français. Des terroristes « made in France » ! La France en général et les entreprises en particulier prennent conscience qu'à la menace venant de l'étranger, toujours présente et alimentée par de nombreux retours de zones de guerre, le terrorisme peut être également exécuté par des concitoyens, donc l'acte est l'aboutissement d'un processus de radicalisation local. Des personnes que nous avons peut-être pu côtoyer au quotidien, dans les transports en commun, dans la rue, comme dans les entreprises. Autant de lieux qui auraient pu être le théâtre macabre de leurs intentions. Une menace provenant de l'interne est donc bien réelle et latente.

Pour preuve, quelques semaines plus tôt, la menace pour les entreprises avait déjà pris une tournure plus directe. Yassin Salhi, un Français de 35 ans, tuait son directeur à Saint-Quentin-Fallavier dans une usine de production de gaz, au nom de Daech. La configuration de l'attaque terroriste est nouvelle et interpelle de nombreuses entreprises car il s'agit d'un salarié qui tue son responsable sur le lieu de travail. Qui plus est, l'attentat ne vise pas de monument symbolique, voire touristique, dans une zone à densité urbaine mais une simple PME (82 personnes, dont 40 sur site le jour de l'attentat), au sein d'une ville de 6 000 habitants, située dans le département de l'Isère. Les entreprises prennent ainsi conscience de la menace potentielle qu'elles doivent désormais considérer. Des menaces dont la violence a été démultipliée mais aussi le spectre a été élargi, aussi bien en externe sous de multiples formes, qu'en interne par le développement de ce fléau qu'est la radicalisation.

Mais si ces attentats d'une violence et d'une récurrence sans précédent dans toute l'histoire de la France ont profondément marqué et impacté les pouvoirs publics et la société, qu'en est-il cinq ans plus tard pour nos entreprises alors que la menace terroriste reste à un niveau élevé en France, les attentats du 4 et du 27 avril 2020 nous le rappelant cruellement ?

En parallèle des mesures prises par l'État qui a fait évoluer son arsenal juridique, les budgets dédiés à la sécurité intérieure ainsi que les effectifs, les entreprises ont parfois dû investir massivement pour leur sécurité active et passive.

Les impacts du terrorisme islamiste sur les entreprises.



Auteur : LCL Pierre ANSSEAU, auditeur de la 5ème promotion.

En parallèle des mesures prises par l'État qui a fait évoluer son arsenal juridique, les budgets dédiés à la sécurité intérieure ainsi que les effectifs, les entreprises ont parfois dû investir massivement pour leur sécurité active et passive. Ces investissements ont surtout été portés par les grandes entreprises, en raison de leurs capacités budgétaires, de leur notoriété et parfois de leurs activités qui font d'elles des cibles idéales mais également de leurs effectifs qui démultiplie potentiellement le nombre de victimes en une seule attaque.

Mais il semble qu'aujourd'hui un palier ait été atteint, avec le risque de tomber dans un laisser-aller, une passivité liée à une sorte de fatalité. Certes, des attentats ont toujours lieu mais leur impact reste bien négligeable, leur portée minimale et leur nombre décroît d'année en année. Finalement, la probabilité que cela touche une entreprise reste très faible. Alors, n'y a-t-il pas lieu pour l'entreprise de se concentrer sur son cœur de métier puisque cette menace semble s'éloigner ?

Bien au contraire, basée sur une idéologie mortifère, elle sera présente durant une voire deux générations (25 à 50 ans) selon les experts. Nul ne sait vraiment comment ce terrorisme va évoluer. Mais, tous les services de renseignements estiment la menace toujours très élevée et l'État islamique, bien qu'affaibli en zone irako-syrienne, se régénère. La radicalisation islamiste, par ailleurs problème sociétal majeur en France, n'épargne pas l'entreprise et apparaît comme le risque le plus prégnant mais aussi le plus épineux. Le nombre de personnes fichées pour radicalisation a littéralement explosé, ayant pratiquement triplé en cinq ans. Les entreprises sont souvent démunies face à ce problème, l'arsenal juridique étant complexe entre la liberté d'expression et le respect du bon fonctionnement de l'entreprise. Qui plus est, la radicalisation aborde un sujet sensible et le souci de préserver une image et maintenir un environnement de travail sain, ou en tous cas de ne pas les associer au sujet, peut freiner certaines actions de l'entreprise.

La menace est-elle aujourd'hui évaluée à sa juste valeur ? Les impacts, pris individuellement, peuvent sembler gérables mais, une fois additionnés, n'ont-ils pas été sous-estimés ? Comment ces entreprises se sont adaptées à ce nouvel environnement, en lien avec les pouvoirs publics, mais aussi avec l'ensemble de leurs collaborateurs, de leurs clients, sans pour autant basculer dans une paranoïa anxigène ?

Confronté à ses propres limites capacitaires humaines et financières, l'État ne peut plus aujourd'hui assurer seul la sécurité de tous face à ce terrorisme djihadiste d'une ampleur inouïe. Cette évolution du terrorisme est particulièrement sensible, en ce qu'elle contourne toutes les mesures de protection traditionnelles et impose une nouvelle réflexion aussi dans ce domaine. Cette situation inédite exige une action globale de l'ensemble des acteurs français et n'est plus de la seule responsabilité de l'État : pouvoirs publics, entreprises, associations et citoyens.

Les impacts du terrorisme islamiste sur les entreprises.



Auteur : LCL Pierre ANSSEAU, auditeur de la 5ème promotion.

Pour l'entreprise, le but final n'est pas d'empêcher cette menace, elle en est bien incapable, mais plutôt d'en limiter son impact par un certain nombre d'actions préventives et actives (moyens, procédures et évolution des mentalités).

Il est nécessaire de développer un véritable management de la sécurité en lien avec les services de l'État et l'ensemble des collectivités territoriales sans quoi, aucune disposition ne saura porter ses fruits à court et surtout à long terme. Cela peut apparaître comme antinomique puisque l'entreprise travaille aujourd'hui à des horizons de 2 à 3 ans maximum ! Un changement des mentalités, via l'acceptation de cette menace par l'ensemble des Français et de la communauté du monde du travail, semble incontournable et se présente comme le principal défi.

En égard aux circonstances exceptionnelles liées à la crise sanitaire en cours, un certain nombre de personnes approchées pour témoigner n'ont pu répondre favorablement. Toutes les informations décrites dans ce mémoire sont exclusivement en source ouverte. Elles ont été autant que possible recoupées. Enfin, cette étude se concentrera sur la menace ayant cours sur le territoire national, excluant de fait l'international.

Après avoir réalisé une radiographie de l'état de la menace terroriste islamiste en France, aujourd'hui qualifiée d'endogène mais certainement appelée à évoluer, et son degré de prise en compte par l'entreprise, il serait intéressant d'aborder les impacts multiples que celle-ci a subi depuis 2015. La question centrale serait de savoir quel rôle peut jouer l'entreprise et avec quels partenaires peut-elle faire face à ce terrorisme.